

Nouvelles pratiques de l'accompagnement social :

le développement du pouvoir d'agir (empowerment)

Analyser, dé- construire ses représentations, inventer

FICHE DE PRESENTATION DE LA FORMATION

“Accompagner : au minimum c'est "aller avec". (...) Acquiert-on, et comment, la capacité d'accompagner ? L'accompagnement convoque sans nul doute une sagesse et une éthique particulière, un rapport spécifique au savoir et une mobilisation particulière de la théorie » Mireille CIFALI.

Le terme « accompagnement » est d'usage dans le secteur social, éducatif et médicosocial. C'est un néologisme qui traduit une action sans préciser sa nature, ni ses modalités de mise en œuvre. Les pratiques d'accompagnement du professionnel mettent en jeu des aspects à la fois techniques, institutionnels, émotionnels et relationnels. Aujourd'hui, l'évolution législative, les mutations institutionnelles, la complexité des situations des usagers impliquent de savoir identifier, comprendre une situation d'autrui et de rompre avec les sentiments d'immobilisme , d'échec et parfois de désaffiliation ressentit par l'utilisateur.

Comment définir l'accompagnement ? quelles sont ses limites et ses enjeux ? Pouvoir d'agir, empowerment, croisement des savoirs... quelles sont les conditions et méthodologies qui autorisent et encouragent un accompagnement ?

La formation proposée par idf apporte des éléments de réponses à ces questions. Sa finalité est de permettre aux professionnels de déconstruire leurs représentations, d'analyser leur pratique d'accompagnement et sans aucun doute, changer de paradigme.

Public : professionnels de l'action sociale, médicosociale et de l'éducation spécialisée.

Pré-requis : Professionnels en charge de suivi et d'accompagnement d'utilisateur

Objectifs de la formation :

- Situer l'intervention sociale et médicosociale, comprendre sa mutation
- Définir l'accompagnement, préciser les enjeux
- Engager une réflexion sur les concepts d'accompagnement, de temporalité, de subjectivité et d'éducabilité.
- S'interroger sur les pratiques en vigueur
- Connaître les principes du développement du pouvoir d'agir (et empowerment)
- Être capable de mettre ces principes en œuvre dans un projet d'accompagnement.

Contenu de la formation :

Situer l'intervention :

- Observer et comprendre l'évolution du secteur et ses conséquences sur l'accompagnement (Regards croisés entre l'évolution législative, sociétale, sémantique)
- Définir l'accompagnement, le travail social, l'usager, de quoi parle-t-on ?

Engager une réflexion sur les concepts relatifs au thème de l'accompagnement :

- La subjectivité : Quelle est la place de la subjectivité et de « l'objectivité » dans l'accompagnement ?
- La temporalité
- L'accompagnement
- L'éducabilité : Croire et s'appuyer sur la compétence

Co-construire un accompagnement

- La contractualisation : origine, usage et limite
- Ouvrir une réflexion sur l'aide contrainte
- Comprendre les processus de confiance et de motivation pour mieux les susciter (approche systémique)
- La résistance aux changements

Le développement du pouvoir d'agir :

- Approches conceptuelles et méthodologiques

Méthodes mobilisées : Cette formation mobilisera plusieurs supports et méthodes :

- Apports théoriques issus des sciences humaines (psychologie, sociologie, psychosociologie)
- Jeux de rôles
- Proposition d'outils de communication
- Vidéo

Modalités d'évaluation :

- **Pour les stagiaires :**
 - Questionnaire sur les connaissances des professionnels au démarrage de la formation et à son terme afin d'évaluer la montée en compétence (évaluation quantitative et qualitative de la professionnalité)
 - Tour de table au démarrage (attentes, besoins en lien avec le thème et le contenu de la formation) et au terme de la formation (satisfaction des besoins énoncés sur le jour 1)
 - Bilan individuel de satisfaction portant sur l'animation pédagogique, les supports de formation, sur l'atteinte des objectifs généraux et opérationnels mentionnés en amont dans le programme de formation ajusté aux besoins et attentes du client.
- **Auprès des institutions :**
 - Questionnaire bilan de satisfaction et appréciation générale sur l'organisme de formation

Durée : 3 jours (1 jour = 6 heures de face à face pédagogique hors pause)

Délai d'accès : 3 à 6 mois. Cette échéance peut être aménagée en fonction de la demande du client

Formation exclusivement en INTRA : Dates et devis, merci de contacter idf

Modalités et délais d'accès :

- Formation en INTRA, déroulé de la formation dans les locaux du client
- Devis : Merci de contacter idf
- Dates de formation à définir entre idf et le client

Accessibilité des personnes handicapées : Toutes nos formations sont accessibles aux salariés ayant une reconnaissance MDPH. Préalablement au démarrage de la formation, IdF aura identifié les besoins spécifiques de chacune des personnes concernées et pris toutes les dispositions nécessaires à leur participation active (accessibilité locaux et matériels, supports pédagogiques etc...)